

Règlement du challenge GHS 2011.

Les challenges se déroulent sur les hauteurs 70, 80, 90, 100, 110 et 120 cm lors des concours C3. Le challenge de saut d'obstacle est ouvert à tout cavalier scolaire, junior ou senior, membre d'un cercle affilié au GHS et détenteur d'une licence C01, 03 à 16 délivré par la LEWB et aux chevaux immatriculés à la FRBSE.

En 70 cm, il s'agit d'un challenge de régularité : 1 point de participation est attribué par journée de concours.

Participation :

Le cavalier peut participer avec plusieurs chevaux dans chaque épreuve. (Max 3)
Seuls les points obtenus par la meilleure paire cavalier/cheval seront comptabilisés.

Restrictions :

Une paire cavalier/cheval ne peut être classé que dans un challenge.
Il ne sera classé dans le challenge de hauteur supérieure qu'à partir de sa quatrième participation et les points acquis en catégorie inférieure sont perdus.

Attribution des points :

Pour être repris dans le classement, il faut avoir participé à 4 journées de concours. Seront pris en compte les meilleurs résultats de la moitié des journées de concours + 1.

- les points sont attribués en fonction de la place obtenue lors de l'épreuve : 1er =50, 2ème= 49, 3ème= 48, ...jusqu'à 1.
- les cavaliers éliminés obtiennent 0 pts
- 10 pts de participations seront attribués à chaque paire cavalier/cheval et la participation se fera sur l'épreuve la plus élevée

Tout litige sera traité par la commission d'obstacle et sa décision sera sans appel.